

Cned : non au démantèlement !

Les menaces s'accumulent sur l'avenir du Cned. Le plan stratégique présenté le 5 novembre dernier aux représentants du personnel constitue une étape sans précédent vers le démantèlement de l'établissement et vers la dégradation des conditions de travail des personnels qui auront la chance d'y être maintenus.

Il s'agit en fait d'une brutale application de la RGPP qui répond à une exigence du gouvernement de réaliser d'importantes économies en détruisant les services publics.

Ce plan prévoit :

- des fermetures de certains des 8 sites du Cned,
- un changement de statut juridique qui transformerait le Cned en EPIC (établissement public industriel et commercial) préfigurant sa privatisation définitive, comme l'a été France telecom d'où sont issus de nombreux cadres du Cned,
- un rapprochement du Cned avec le CNDP qui permettra selon le recteur de mutualiser les implantations géographiques avec les CRDP (d'où les fermetures de sites) et de faire des économies sur les services supports (d'où de nouvelles fermetures de services).
- la poursuite des suppressions de postes pour répondre à l'exigence de réduction de la masse salariale.

Les représentants FO au Cned avaient redouté cette évolution dès la mise en place du plan de modernisation en 2008, ils avaient clairement appelé les personnels à ne pas participer aux divers chantiers organisés sous la houlette de la direction.

Face à ces attaques d'une ampleur sans précédent, les personnels doivent réagir fermement.

FO appelle, avec la FSU, l'ensemble des personnels du Cned à faire grève le mardi 30 novembre :

- **contre toute fermeture de site du Cned,**
- **pour le maintien du statut d'EPA du Cned,**
- **pour l'arrêt des suppressions de postes.**